

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Consignes de prévention en cas de vents violents

Gatineau, le 27 mai 2024 – Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a émis une veille de tornade pour la région d'Outaouais aujourd'hui. La Direction de santé publique (DSPu) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais tient à rappeler les consignes de base pour se protéger contre les vents violents et les intoxications au monoxyde de carbone en cas de coupure d'électricité.

Se protéger en cas de vents violents

Si vous êtes à l'intérieur :

- Éloignez-vous des portes et des fenêtres.
- Réunissez les membres de votre famille en un lieu sûr. Réfugiez-vous au sous-sol ou abritez-vous dans une petite pièce intérieure au rez-de-chaussée, comme une salle de bains, une garde-robe, un corridor ou sous un meuble solide.
- Évitez de prendre l'ascenseur si vous habitez un immeuble d'appartements.
- Quittez votre maison mobile, car elle pourrait être emportée par le vent ou par la tornade.

Si vous êtes dehors :

- Réfugiez-vous dans un bâtiment ayant un toit assez solide pour résister à la force du vent.
- Si vous êtes dans un lieu découvert et qu'il n'y a pas d'abri à proximité, trouvez refuge dans un fossé ou dans un repli de terrain. Couchez-vous face contre terre et protégez votre tête avec vos mains.
- Protégez-vous des objets qui peuvent être projetés par le vent.
- Prenez des précautions particulières si vous habitez près d'une rive, puisque les vents forts peuvent créer d'immenses vagues. N'allez jamais observer une tempête au bord de l'eau.
- Suivez l'évolution de la situation et respectez les consignes émises par les sources officielles d'information (ex. : votre municipalité, le gouvernement du Québec).
- Ces lieux ne représentent pas des abris adéquats :
 - les voitures;
 - les maisons mobiles;
 - les bâtiments ayant un toit immense, par exemple les gymnases, les églises ou les granges, car ce toit est susceptible de s'effondrer.
- Si vous vous trouvez dans l'un de ces endroits, quittez-le immédiatement et cherchez un abri sûr.
- N'approchez jamais d'une tornade. Pensez, au contraire, à vous en éloigner et à vous en protéger.

- Si vous êtes à l'extérieur et n'êtes pas en mesure de vous éloigner de la tornade ni de vous réfugier à l'intérieur d'un bâtiment sûr, placez-vous à bonne distance d'arbres, de poteaux et de lignes électriques.

Prévenir les effets du monoxyde de carbone

Informations utiles

- Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique qui ne se voit pas, ne se sent pas, et se dégage lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le bois, le propane, le mazout ou l'essence.
- Les effets à la santé : des maux de tête, une fatigue, des nausées, des vomissements, des étourdissements, des douleurs dans la poitrine, des troubles de la vision, et des difficultés de concentration;
- Une intoxication grave peut entraîner des problèmes de coordination des mouvements ou paralysie musculaire, qui empêchent la personne de quitter les lieux, une perte de conscience, un coma et même la mort.

Lors d'une panne de courant

- Assurez-vous d'avoir un détecteur de CO à pile;
- Si vous utilisez une génératrice, installez-la à l'extérieur de votre maison ou de votre garage, le plus loin possible des portes et des fenêtres à moins 7 mètres de votre domicile;
- Éviter d'utiliser à l'intérieur des appareils fonctionnant au gaz et conçus pour l'extérieur comme une chauffeuse de camping, un barbecue, ou une lampe;
- Évitez d'ouvrir trop souvent la porte du réfrigérateur et du congélateur afin que les aliments se conservent plus longtemps;
- Après une coupure de courant de plus de six heures, assurez-vous de la qualité de vos aliments avant de les consommer. Les aliments réfrigérés périssables comme les viandes, certains produits laitiers, les jus, et les œufs devront être jetés;
- Ne consommez pas non plus les médicaments qui doivent être conservés au frais, mais qui n'ont pas pu l'être. Retournez-les à la pharmacie.

Précautions si vous devez utiliser un véhicule

- Ne faites pas marcher le moteur du véhicule dans un endroit mal ventilé pour éviter une exposition au CO.

Si vous avez des symptômes ou encore que l'avertisseur de CO sonne

- Quittez les lieux et dirigez-vous à un endroit ventilé;
- Composez le 911 ou appelez le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060;
- Laissez la porte ouverte en quittant les lieux afin d'aérer complètement l'endroit;
- Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.

Se renseigner

- Pour plus d'information sur les conseils à suivre lors de vents violents, ou pour prévenir les effets du monoxyde de carbone, vous pouvez consulter le site web du Gouvernement du Québec :
 - [Vent violent et tornade | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
 - [Intoxication au monoxyde de carbone | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
 - [Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Services des relations médias

Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais

07.relations_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 966-6583